



Grand Conseil  
Commission ET

Grosser Rat  
Kommission KBV

CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

## Rapport de la Commission ET

**Décision d'octroi d'un crédit d'engagement pour la construction de la galerie « Wandschluichen » sur la route cantonale principale de montagne HG24, Goppenstein - Blatten - Fafleralp, tronçon Riti - Fiischtertellä, sur le territoire de la commune de Ferden**

### 1. Déroulement des travaux

La Commission de l'équipement et des transports (ET) s'est réunie comme suit, à Sion le 25 février 2025:

| Membres                                      | 25.02.2025       |
|--|------------------|
| JUON Urs, Die Mitte Oberwallis, Président    | X                |
| REUSE Marie-Josée, PS/GC, Vice-Présidente    | X                |
| DE LAVALLAZ Valérie, Le Centre, Rapporteure  | X                |
| DI MARCO Magali, Les Vert.e.s                | REY Amandine     |
| GANZER Stéphane, PLR/FDP                     | X                |
| GUERIN Jérôme, PLR/FDP                       | X                |
| MARQUIS David, Le Centre                     | LOVISA Blaise    |
| REVAZ Emmanuel, Les Vert.e.s                 | BLANCHET Gwénohé |
| REY Serge, UDC                               |                  |
| SALZMANN Pascal, SVPO                        | X                |
| SECCO Anne-Laure, PS/GC                      | PONT Aurélie     |
| SAVIOZ Jean-Michel, PLR/FDP                  | BALET Yasmine    |
| WENGER Frank, neo – Die sozialliberale Mitte | X                |

#### Service parlementaire

MARIETHOZ Mélanie, collaboratrice scientifique

#### Administration cantonale

RUPPEN Franz, Conseiller d'Etat, Chef du DMTE

PELLISSIER Vincent, Chef du Service de la mobilité

LUGGEN Stefan, Adjoint du Chef du Service de la mobilité

DUC Eric, Chef de section INFRA

BURGENER Stefan, Chef de section transports publics et mobilité douce

ANTONIOLI Philippe, Ingénieur Chef de projet

*Tous les liens contenus dans ce rapport ont été consultés le 26 mars 2025. Le Service parlementaire n'a pas d'influence sur les liens externes dont la validité peut évoluer au fil du temps.*

## 2. Présentation

### 2.1 Contexte

La route cantonale HG24 traverse entre Goppenstein et Ferden, dans le périmètre de Riti à Fiischertellä, une zone particulièrement exposée aux risques naturels, notamment les chutes de pierres, de blocs et d'avalanches. Depuis les années 1980, cette portion a enregistré 8 événements majeurs de chutes de pierres et de blocs, caractérisés par des énergies de chutes élevées. Plus récemment, 4 épisodes importants ont été recensés depuis 2011, causant des dommages considérables aux ouvrages de protection supérieure. La zone est également marquée par un risque accru d'avalanches, avec douze événements documentés depuis 1802, dont certains ont provoqué l'envahissement de la route et entraîné des pertes humaines. Chaque année, des investissements importants doivent être réalisés pour l'entretien des dispositifs de protection (environ CHF 6'700'000 depuis 1946). Au vu des conditions topographiques, les éventuels travaux de réparation sur le terrain sont exigeants et très dangereux pour le personnel de montage.

Le périmètre de danger naturel connu sous le nom de Wandschluichen se trouve sur le territoire de la commune de Ferden. La route cantonale HG24 est la seule liaison routière du Lötschental avec la vallée du Rhône. Elle constitue donc le principal et unique axe de circulation pour l'ensemble du Lötschental.

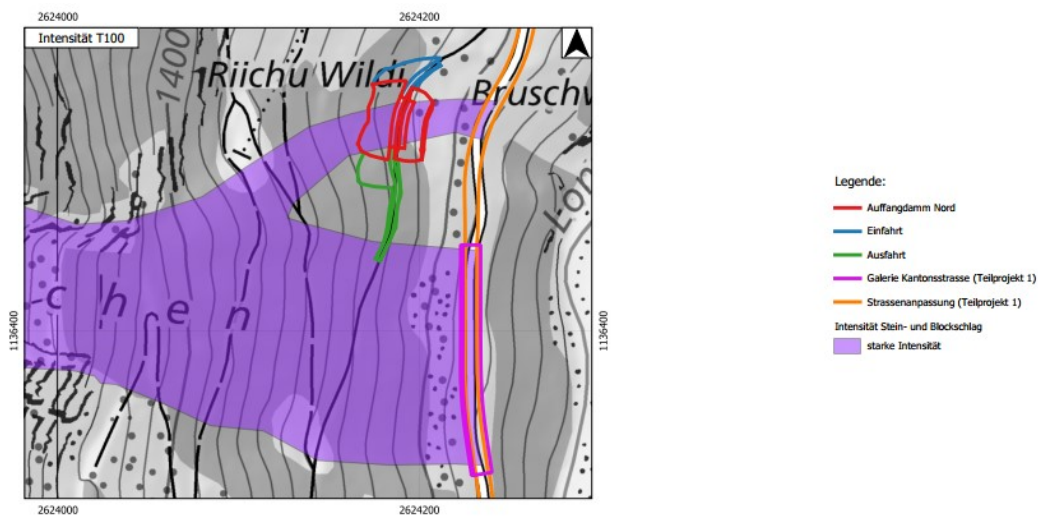
Lors de l'étude de variantes réalisée en 2022, la galerie de protection d'une longueur d'environ 127 m s'est avérée être la meilleure variante. La galerie de protection dans le secteur de Wandschluichen doit permettre d'absorber les mouvements de masses gravitaires réguliers tels que les avalanches, les chutes de pierres et de blocs ainsi que les éboulements et de garantir une liaison routière sûre.

Le projet comprend la construction de la nouvelle galerie routière et la correction de la route entre Riti et Fiischertellä (projet partiel 1) ainsi que la construction d'une digue de protection contre les chutes de pierres de 40 m de long et 6 m de haut. L'adaptation du chemin rural existant au nord de la nouvelle galerie routière est également prévu (projet partiel 2).

Les deux projets partiels (PP1 et PP2) sont coordonnés entre eux, mais doivent être approuvés et financés selon des procédures différentes en raison de bases légales différentes (loi sur les routes et loi sur les dangers naturels et l'aménagement des cours d'eaux).

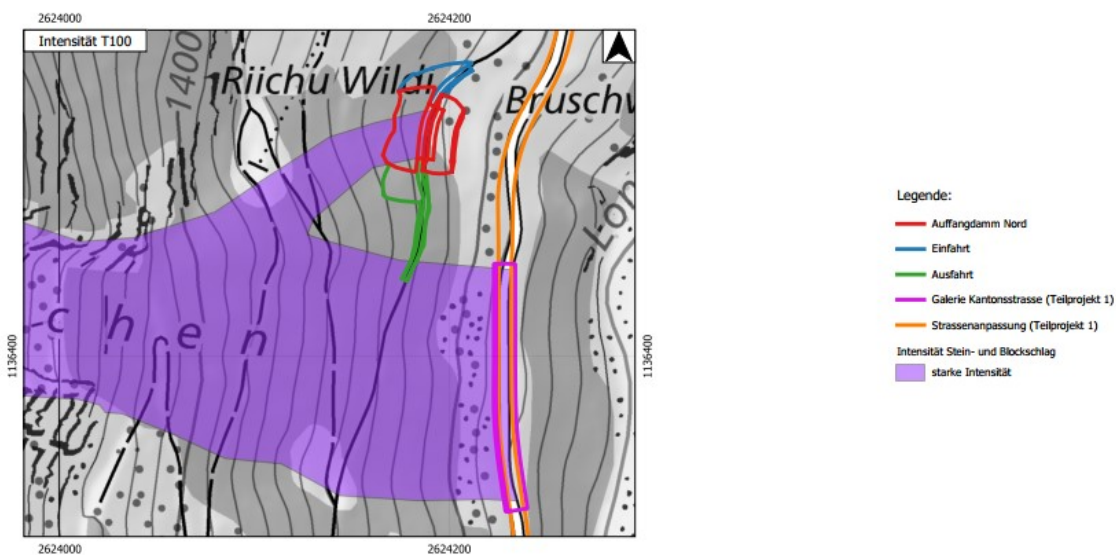
L'approbation des plans pour le projet partiel 2 "Digue de retenue nord Wandschluichen" a eu lieu le 10 avril 2024 et le crédit d'engagement de CHF 422'000 a été approuvé par le Conseil d'Etat le 8 mai 2024. La réalisation a suivi immédiatement ces approbations et s'est achevée fin 2024.

## La carte d'intensité avant les mesures du pp2 (en rouge)



Présentation du Service, p.3

## La carte d'intensité après les mesures du pp2 (en rouge)



Présentation du Service, p.4

La présente demande de crédit d'engagement concerne ainsi uniquement le projet partiel 1.

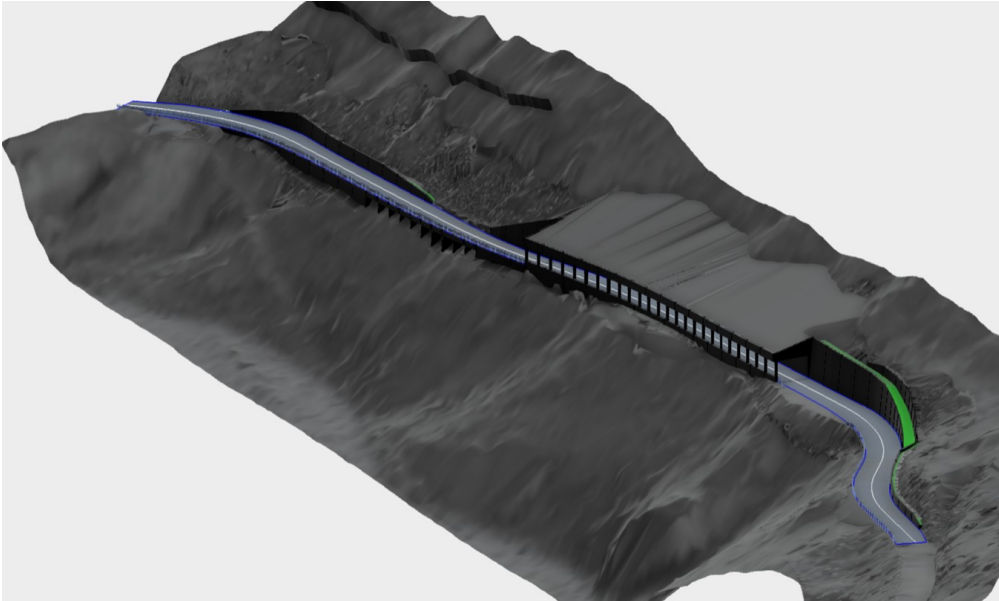
## 2.2 Description du projet

Le projet partiel 1 comprend principalement les installations d'infrastructures suivantes :

1. La construction d'une galerie de protection d'une longueur de 127 mètres.
2. La réalisation des raccordements routiers au sud et au nord de la galerie, incluant le renforcement ou la construction de murs de soutènement.
3. La construction d'un demi-pont en encorbellement côté aval.



## La vue d'ensemble du projet en 3D



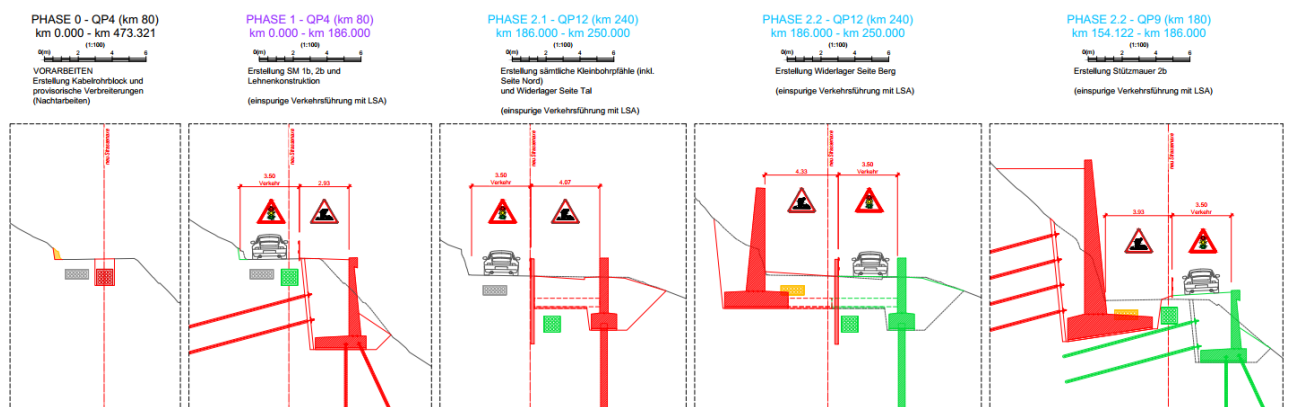
Présentation du Service, p.11

La réalisation du projet est prévue entre le printemps 2026 et la fin de l'année 2029. Les travaux se dérouleront en plusieurs étapes :

1. Première phase : Construction du tronçon routier au sud.
2. Deuxième phase : Réalisation de la galerie de protection.
3. Troisième phase : Construction des tronçons routiers au nord.

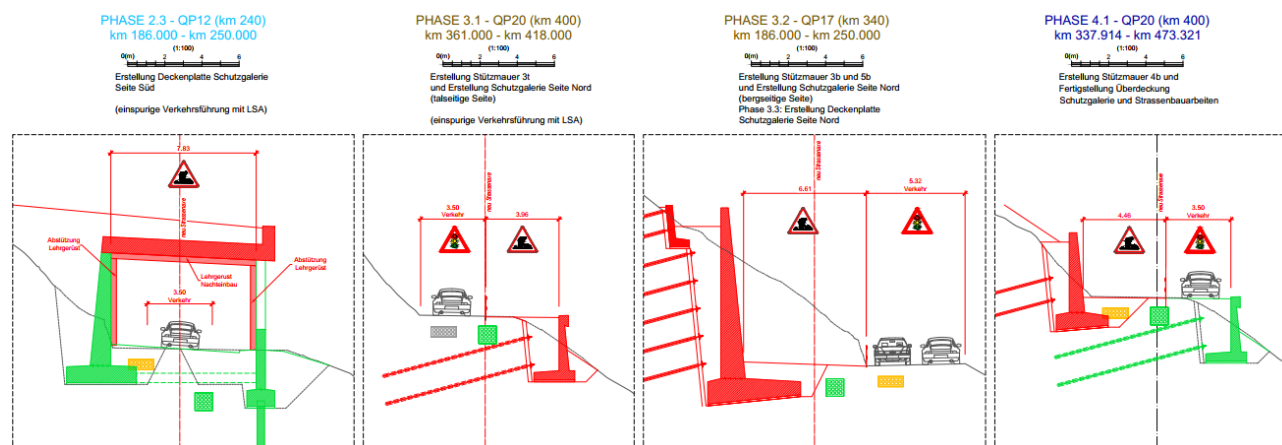
L'ensemble des travaux seront réalisés tout en maintenant l'accès à la circulation.

## Réalisation - printemps 2026 à fin 2027



Présentation du Service, p.14

## Réalisation – printemps 2028 à fin 2029



Présentation du Service, p.15

## 2.3 Coûts du projet

Sur la base du devis du projet de construction, le coût total du projet, incluant la TVA et les frais annexes, s'élève à CHF 15 millions. Ce montant intègre une provision de 10 % pour couvrir les divers et imprévus ainsi qu'une allocation de 10 % supplémentaires pour les dépenses liées à la supervision et à la gestion de projet par le SDM/DMTE.

### Coûts du projet

|   |                   |
|---|-------------------|
| Expropriations (acquisition de terrains)                          | 15'000            |
| Travaux préliminaires (forage de sondage, ancrage d'essai)        | 80'000            |
| Galerie Wandschluichen (L = 127 m)                                | 5'100'000         |
| Tronçon routier sud avec demi-pont (L = 187 m)                    | 2'440'000         |
| Tronçon routier nord (L = 159 m)                                  | 2'240'000         |
| Evacuation des eaux   | 155'000           |
| Électromécanique de la galerie, équipement électrique de sécurité | 25'000            |
| Travaux annexes mineurs   | 340'000           |
| Honoraires (environ 13% sur les coûts de construction)            | 1'330'000         |
| Divers et imprévus (env. 10%)                                     | 1'100'000         |
| Coûts de surveillance des travaux par le SDM (env. 10 %)          | 1'050'000         |
| <b>Sous-total</b>   | <b>13'875'000</b> |
| TVA (8,1%) et arrondi   | 1'125'000         |
| <b>Total, TVA et frais inclus</b>                                 | <b>15'000'000</b> |

### Financement et répartition des coûts

La galerie Wandschluichen ainsi que les tronçons routiers correspondants font partie de la route cantonale principale de montagne HG24 Goppenstein - Blatten - Fafleralp. Conformément à la décision du Conseil d'Etat du 2 avril 2020 et en vertu de l'art. 87, al. 2, let. c, [LR](#), les coûts totaux

sont financés à 100 % par le canton du Valais et par des contributions forfaitaires annuelles du fonds d'infrastructures pour les routes principales dans les régions de montagne et les régions périphériques.

La part cantonale des coûts est intégrée dans la planification financière pluriannuelle.

### **Exploitation et entretien**

Le nouveau tronçon entraînera des coûts annuels d'exploitation et d'entretien compris entre 1,2 % et 1,5 % des coûts de construction, soit un montant de CHF 0,12 million à CHF 0,15 million. L'arrondissement du Haut-Valais du SDM devra inclure le montant correspondant dans ses comptes de fonctionnement afin d'assurer la sécurité de l'exploitation sur ce tronçon.

## **3. Discussion et Entrée en matière**

### **3.1. Débat d'entrée en matière**

Lors du débat d'entrée en matière, les précisions suivantes sont apportées :

Le chef du Service de la mobilité indique que les infrastructures routières sont financées par divers fonds, notamment le fonds RPLP (Redevance sur le trafic des poids lourds), le fonds RTEC (Fonds en faveur du réseau cantonal des routes), le Fonds RPS (fonds des routes principales suisses) ainsi que le budget ordinaire de l'Etat, conformément à la Loi sur les routes ([LR](#)).

### **Le fonds d'infrastructures**

La Confédération verse des contributions forfaitaires annuelles provenant du fonds d'infrastructures pour les routes principales dans les régions de montagnes et les régions périphériques, à hauteur de CHF 200 millions. Ces fonds sont répartis entre les cantons, en fonction du nombre de Km et du dénivelé. Ils sont utilisés pour les travaux d'investissement ou d'entretien sur le réseau des routes principales suisses, tel que définis par la Confédération. Le financement provient de l'impôt sur les huiles minérales. En ce qui concerne le canton du Valais, il bénéficie d'une enveloppe de près de CHF 30 millions par an pour ses routes principales (Fonds RPS).

La route du Lötschental fait partie du réseau des routes principales suisses, selon le classement de la Confédération. Elle reçoit donc une part de financement provenant de l'impôt sur les huiles minérales, tout comme d'autres infrastructures, tel que le Tunnel des Evouettes. En réponse à une question posée par une députée, le Chef du Service de la mobilité précise que la route du Lötschental est quasiment exclusivement financée par le fonds RPS. Il souligne également que cette route a le statut de route intercantonale. Depuis la dernière localité du côté valaisan, elle bénéficie aussi d'un financement du fonds RTEC et du budget ordinaire.

En réponse à une autre question d'une députée, le Chef du Service précise que la pente de la nouvelle route sera ajustée dans la courbe et variera entre 3% et 5%.

### **3.2. Vote d'entrée en matière**

La commission ET accepte à l'unanimité l'entrée en matière.

## 4. Lecture article par article

**Décision d'octroi d'un crédit d'engagement pour la construction de la galerie « Wandschluichen » sur la route cantonale principale de montagne HG24, Goppenstein – Blatten – Fafleralp, tronçon Riti – Fiischtertellä, sur le territoire de la commune de Ferden.**

*Ne figurent dans le présent rapport que les dispositions ayant fait l'objet de propositions de la part des députés et/ou ayant suscité des discussions.*

Art. 1

Al.2

|   |   |
|---|---|
| Proposition d'un député<br>Concerne le texte en allemand uniquement<br>(faute de grammaire) | 2 Diese Bauarbeiten <del>wird</del> <b>werden</b> zu einem Werk öffentlichen Nutzens erklärt. |
|   | La remarque sera transmise à la commission de rédaction                                       |

## 5. Débat et vote final

### 5.1. Débat final

Pas d'interventions.

### 5.2. Vote final

La commission ET accepte l'octroi d'un crédit d'engagement pour la construction de la galerie « Wandschluichen » sur la route cantonale principale de montagne HG24, Goppenstein – Blatten – Fafleralp, tronçon Riti – Fiischtertellä, sur le territoire de la commune de Ferden à l'unanimité.

Sion, le 20 mars 2025

Le Président  
JUON Urs

La Rapporteure  
DE LAVALLAZ Valérie